

SYNDICAT GENERAL

TRAVAILLEURS PORTUAIRES

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 24 Avril 2017

PLUS AUCUNE HEURES SUPPLEMENTAIRES DEROGATIONS ou TRAVAUX EXCEPTIONNELS A COMPTER DE CE JOUR

Malgré un préavis de grève déposé le 24 Mars dernier concernant la suppression des heures supplémentaires et travaux exceptionnels à compter d'aujourd'hui, soit 1 mois de préavis au lieu des 5 jours légaux, la direction générale a confirmée ce matin en réunion, n'avoir travaillé sur aucun sujet !! **Aucunes réponses à nos besoins listés aux ateliers, chez les pontiers, pour la MAD STMC6, à ESN, à la reprographie ou au sein de MGR.**

Pire, elle ose prétendre avoir le couteau sous la gorge par l'application de ce préavis de grève alors qu'elle disposait d'un délai largement correct pour entrer en discussions et permettre de trouver les solutions!

Négligence ou incompétence, toujours est-il que nous sommes bien rentrés dans une nouvelle période de luttes qui déjà annonce d'importants troubles de fonctionnement pour cette semaine et ce Week-end.

Les instances du syndicat se réunissent demain d'urgence pour examiner la situation, organiser des assemblées sur les différents secteurs et pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'application stricte de ce mot d'ordre.

D'ores et déjà, nous demandons à tous de respecter scrupuleusement ce préavis, d'être vigilant à toutes modifications d'organisation de travail à l'initiative de la hiérarchie, à refuser toutes tâches n'entrant pas dans sa définition de fonction et à faire attention à toutes désinformations destinées à monter les catégories les unes par rapport aux autres.

La direction n'a aucune considération pour ses salariés et les efforts consentis au quotidien, elle doit donc en payer le prix !

UNIS et DETERMINES

Avec votre syndicat CGT

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage